

**Déclaration finale**

Ia ora na

Je m’appelle M. Heremoana Maamaatuaiahutapu, ministre de la culture, de l’environnement et des ressources marines de la Polynésie française. Le lien entre la culture, l’environnement et l’océan est important pour mon Gouvernement et c’est pour cela qu’ils sont regroupés au sein du même ministère.

Notre océan, l’Océan Pacifique est le plus grand océan du monde, et il est sacré pour les Polynésiens qui ont commencé à s’y installer depuis plus de 4.000 ans. Au gré des vagues, au fil des ans, ils ont accumulé des connaissances pour survivre dans ces iles et gérer leur environnement malgré les cyclones, les tsunamis les inondations ou les sècheresses, les maladies, etc…

J’aimerai aussi rappeler que le 16 juillet 2015, le groupe des dirigeants polynésiens réunissant Samoa, Tonga, Cook Islands, Niue, Tuvalu, American Samoa, Tokelau et la Polynésie française, s’est réuni sur le site sacré de Taputapuātea pour décider tous ensemble d’un cap commun. A cette occasion, Ils ont marqué leur engagement pour le P.A.C.T. (Polynesia against climate threats) par ces mots :

*« Nous sommes le peuple du plus grand océan du monde, Te Moana o Hiva. Pour nous, le « peuple de la pirogue », protéger notre océan, c’est être résilients aux conséquences dommageables du changement climatique et rester fidèles à notre identité polynésienne. »*

Faisant suite à cette déclaration fondatrice, les dirigeants polynésiens ont eu à cœur d’inscrire la protection de l’océan à l’agenda des discussions internationales. Depuis lors, l’ONU a inscrit la période 2020-2030 Décennie des Nations Unies pour les Sciences Océaniques et le Développement Durable.

Il me faut remercier les organisateurs d’avoir pris cette décision forte de mettre en avant les peuples et les savoirs autochtones lors de cette conférence. Mais les peuples autocthones, les savoirs traditionels ne doivent pas être juste un alibi et nos gestions traditionnelles doivent enfin pris en compte et respectés par les instances internationales.

En effet, plutôt que d’interdire toutes activités et privatiser l’océan, la Polynésie française défend son concept Tainui Ātea d’aire marine gérée, où les polynésiens sont acteurs de la protection et de la gestion de leur zone économique exclusive (ZEE). « Oceania is us. We are the sea, we are the ocean » écrivait l’auteur Tongien ‘Epeli Hau’ofa.

L’Océan est notre maison. Cette maison construite par nos ancêtres, nous a été léguée. Nous la gérons pour la léguer ensuite à nos enfants avec nos outils et nos objectifs. Alors nous demandons à ce que notre façon de faire soit respectée, car c’est le résultat de millénaires d’expérience.

Par ailleurs, pour la Polynésie française, l’objectif ambitieux de classer 30% des ZEE en aires marines protégées (AMP) à l’horizon 2030 ne doit pas se transformer en une nouvelle forme de domination des pays de l’hémisphère Nord sur ceux de l’hémisphère Sud, entre les grands pays et les petits états insulaires, dont les économies sont fragiles.

Il ne s’agit surtout pas de demander aux seuls pays du Pacifique de faire des efforts pour lutter contre le changement climatique auquel ils ne contribuent que peu ou prou, et laisser les pays développés continuer à polluer et détruire la nature au nom du développement économique.

Les pays du Pacifique font leur part. Pourtant, ce n’est jamais assez ! On nous demande toujours plus ! Et pendant que certains prennent encore le temps de discuter des actions à mettre en oeuvre pour limiter le changement climatique, pour de nombreux autres pays, en particulier les peuples des îles, le temps est désormais à l'action.

Nous ne pouvons plus détourner les yeux sur ce qui se passe au-delà de nos ZEE. Nous demandons donc à ce que des mesures fortes soient prises sur les eaux internationales qui sont une zone de non-droit afin de lutter contre le pillage de l’Océan Pacifique. Au lieu de considérer cet espace comme libre de tous nos excès, élevons-le au rang d’Héritage pour nos Générations Futures.

Pour cela, nous faisons deux propositions concrètes :

* La construction d’un Grand Mur Bleu dans le Pacifique comme annoncé par le Président Fritch au One Ocean Summit à Brest afin de soutenir les Etats du Pacifique à développer leurs économies et les aider à sortir du cercle infernal de la vente de licences de pêche ou de licences d’exploitation des fonds marins à de grandes sociétés étrangères.
* Le classement des eaux internationales, soit environ 70% de l’Océan Pacifique, en Aires Marines Protégées sous très forte protection, avec interdiction de toute activitée de pêche ainsi de toute exploitation des fonds marins afin de protéger la biodiversité, et fournir des ressources et des services écosystémiques pour tous les insulaires du Pacifique.

Je vous remercie de votre attention.